

VILLE DE MONTRÉAL

ORDONNANCES

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par le soussigné secrétaire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a édicté lors de sa séance du 1^{er} octobre 2007, les ordonnances suivantes en vertu des règlements indiqués ci-dessous :

- **ORDONNANCE NO 2007-26-186**, permettant la fermeture de certaines rues désignées, relative à l'événement « **Fête de l'Halloween** » qui aura lieu le 31 octobre 2007, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-191**, relative à la modification de la réglementation de stationnement, aux abords du collège Jean-Eudes, sur la **13^e Avenue**, sur la **15^e Avenue**, sur le **boulevard Rosemont** et sur la **rue de Bellechasse**, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4,1, article 3).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 17 octobre 2007

Me Pierre Rochon
Secrétaire d'arrondissement